4e Année N° 42 1er Juin 1901

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE BOTANIQUE

Le SPERGULARIA AZORICA Lebel n'est point une plante française

Par M. J. Foucaud.

D'après M. Rouy, j'aurais commis, dans mon étude sur le *Spergularia Azorica* Lebel, « une confusion, basée sans doute sur une étude évidemment superficielle des graines des exemplaires qui » m' « ont été confiés, en assurant que le *Spergularia* distribué de Marseille par Lange, sous le nom de *Lepigonum Azoricum* Kindb. est une variation du *Spergularia Nicœensis* Sarato et que le *Spergularia* de la Corogne également distribué par Lange, est une variation du *S. Lebeliana Rouy* (*S. rupestris* Lebel non Camb., *S. rupicola* Lebel, *post.*) »

Je maintiens d'une manière absolue tout ce que j'ai dit dans mon étude et, afin que ceux qui le désireront puissent se renseigner, j'ai eu soin d'indiquer les collections dans lesquelles se trouvent les plantes que j'ai étudiées.

M. Rouy ajoute qu' « un botaniste ne doit pas proposer la suppression, dans une flore, d'une espèce admise par tous avant lui, en laissant entendre que les récolteurs et monographes se sont trompés, sans qu'il ait à exposer d'une manière *précise* les raisons qui militent à l'appui de sa manière de voir ».

Il me semble que j'ai suffisamment exposé ces raisons et M. Rouy ne paraît pas se douter qu'en faisant cette leçon, il n'apprend rien à personne.

« La seule affirmation de M. Foucaud », dit M. Rouy, « ne

nous disant pas un traître mot de la forme des graines de ces plantes, qu'il dit pourtant avoir étudiées, est insuffisante et la moindre indication sur les caractères des dites graines aurait bien mieux fait notre affaire ».

Mon affirmation ne suffit pas à M. Rouy qui feint de croire que j'ai omis d'étudier les graines de ces plantes. Me voit-on préparant une *Monogaphie* des *Spergularia* omettre l'étude des caractères de leurs graines ! Ce reproche n'est vraiment pas sérieux ; c'est cependant le seul argument que M. Rouy fasse valoir.

Si j'avais indiqué les caractères des graines de ces deux plantes, ce qui dans la circonstance était inutile, M. Rouy n'aurait donc eu rien à dire et, en conséquence, il aurait admis que ces *Spergularia* n'appartiennent point à l'espèce *S. Azorica* Lebel. Il faut convenir que j'ai été fort mal inspiré.

J'ignorais que l'indication des caractères des graines, dans cette étude, aurait si bien pu faire l' « affaire » de M. Rouy : on ignore toujours quelque chose ; M. Rouy lui-même, toujours si exact cependant, comme on le verra plus loin, se trouve quelquefois dans ce cas et notamment lorsqu'il affirme que les graines du *S. Lebeliana* Rouy sont « complètement et toujours *aptères* ».

Bien que M. Rouy n'ait pas fait « une étude évidemment superficielle » des graines de cette plante, il ne s'est pas aperçu que ses graines sont munies à la base d'un rudiment d'aile. Je me permettrai humblement à ce sujet, de l'engager à étudier les graines du *S. Lebeliana* Rouy récolté par MM. Corbière, Le Jolis, Lebel, Paris, Lenormand, Grenier, etc. etc., et peut-être, après cette étude, admettra-t-il que je les ai aussi bien étudiées qu'il a pu le faire.

M. Rouy dit que la plante de St-Chamas que lui a « envoyée » Lange, a les tiges ancipitées, les stipules courtes. Comme on peut le remarquer, il ne s'agit plus de tiges « nettement ancipitées », ni de stipules « très courtes ».

M. Rouy se défend d'avoir cité à la légère, dans le midi de la France, le *Spergularia Azorica* Lebel. Ce qui est certain, c'est que ceux qui étudieront la plante de St-Chamas et celle de La

Nouvelle, comme je l'ai fait, c'est-à-dire avec des échantillons authentiques, constateront que ces deux plantes rentrent dans le *S. marginata* Kitt.

Aussi bien que M. Rouy, j'ai pu constater la variabilité des *Spergularia*, mais cette variabilité, quelque grande qu'elle soit, ne pourra faire prendre, par ceux qui connaissent ces plantes ou qui n'observent pas à la légère, les *S. Nicœensis* Sar., *marginata* Kitt. et *Lebeliana* Rouy, pour le *S. Azorica* Lebel.

M. Rouy affirme que sa plante appartient « bien authentiquement au type *Lepigonum Azoricum* Kindb. ».

La plante de M. Rouy comprend donc au moins le *Spergularia Azorica* Lebel, c'est-à-dire le type, ainsi que les *Spergularia Nicœensis* Sar., *Lebeliana* Rouy et *marginata* Kitt. qu'il prend cependant, et avec raison, pour de bonnes espèces.

Comme on le voit, M. Rouy comprend largement, très largement le type. Quant à moi, j'avoue ne pas le comprendre comme M. Rouy.

M. Rouy se demande ce que c'est « au juste que le *Spergularia Azorica* de Lebel ».

Il est étonnant que M. Rouy connaisse si peu cette plante qu'il a cependant inscrite dans la *Flore de France* où, il est vrai, elle n'aurait pas dû figurer.

Pour se renseigner, c'est bien simple, M. Rouy n'a qu'à étudier, comme je l'ai fait, la plante décrite par Lebel laquelle, je le rappelle, est identique à celle de Hunt, des Açores, mentionnée par Kindberg (*Monogr.* p. 30).

Je suis surpris que ce *Spergularia*, que j'ai vu dans de grandes collections de France et de l'étranger, ne se trouve pas dans l'herbier Rouy que son auteur cite si souvent.

Cette plante de Lebel n'est point, comme le dit tout à fait à tort M. Rouy, une espèce complexe. Lebel, il est vrai, rapporte à sa plante le *S. macrorhiza* signalé par Moris à l'île de Tavolara, mais il le fait avec doute. Quant à la plante de Marseille, il la cite d'après Lange « selon M. Kindberg » et il a bien soin de dire de son *Spergularia* : « Je n'ai pas vu d'échantillons français ; le court signalement que j'en donne est pris sur un exemplaire de St-Michel, Açores, recueilli par Hochstetter ».

Pour M. Rouy cette plante est néanmoins une espèce complexe. Ici encore, je ne suis point de son avis.

La conclusion de M. Rouy, en ce qui concerne les *Spergularia* de Marseille et de la Corogne, c'est que le premier n'a rien à voir avec le *S. Nicœensis* Sarato et qu'il en est ainsi du second avec le *S. Lebeliana* Rouy.

M. Rouy n'a vu ni le *Spergularia* de Marseille, ni celui de la Corogne ; donc sa conclusion doit nécessairement être exacte, «précise ».

Si M. Rouy avait vu et étudié ces *Spergularia* de Marseille et de la Corogne, il aurait constaté, sans doute lui aussi, que le premier a les graines du *S. Nicœensis* Sarato et que celles du second sont identiques à celles du *S. Lebeliana* Rouy.

M. Rouy est-il bien sûr que Moris n'a pas pris une autre plante pour le *S. macrorhiza G. G.*. J'ai reçu d'Italie, sous ce nom, une plante très différente dont les graines sont ailées.

Quant aux plantes de St-Chamas et de La Nouvelle, et c'est la grosse affaire qui ne fait pas du tout « l'affaire » de M. Rouy, elles rentrent incontestablement dans l'espèce *S. marginata* Kitt. et aucun botaniste ayant l'habitude des plantes, ne les confondrait avec le *S. Azorica* Lebel s'il avait sous les yeux des échantillons de ces trois plantes.

M. Rouy trouve que ma diagnose du *S. Azorica* Lebel « est beaucoup trop restreinte et », que, « ne s'appliquant qu'à la plante des Açores », elle « n'embrasse pas l'ensemble du type spécifique de Kindberg... ».

Quoi qu'en dise M. Rouy, cette diagnose est suffisante et elle ne doit et elle ne peut s'appliquer qu'à la plante des Açores puisque cette plante est le vrai *S. azorica*.

La description de la *Flore de France* est certainement beaucoup moins restreinte puisqu'elle ne s'applique nettement à aucune espèce.

Pour terminer, et je vais sans doute faire plaisir à M. Rouy, je lui dirai :

1° Que son *Spergularia Dillenii* comprend le *S. urbica* Nym. et d'autres plantes dont la place est ailleurs ;

2° Que sa var. *confusa* du *S. Dillenii* n'existe pas ;

3° Que son *S. longipes* form. *pinguis* n'est autre chose que le *S. diandra* Held. et Sar.;

4° Que son *S. rubra* subsp. *campestris* est le *S. rubra* var. *stipularis* Boiss ;

M. Rouy trouvera dans la *Monographie illustrée* que je prépare tous les renseignements concernant les erreurs que je viens de lui signaler. J'ajouterai aussi qu'il me paraît inutile de discuter avec lui sur les *Spergularia*, car ce n'est point ce qu'il pourra dire qui modifiera ma manière de voir, laquelle est basée d'ailleurs sur les documents authentiques que j'étudie.

M. Rouy pensait sans doute m'être désagréable en publiant son article sur le *Saxifraga* hybride distribué par la Société Rochelaise. Je le remercie au contraire jusqu'à plus ample information.

Il me remerciera peut être lui aussi, si je lui dis, entre autres choses, que dans la *Flore de France* (5, p. 30), il a créé une forme *cylindrica* du *Medicago littoralis*, qui n'existe pas et que c'est à tort qu'il a indiqué dans les Pyrénées le *Medicago Cupaniana* Guss. Il a en effet pris pour cette plante, cependant très distincte, mon *M. lupulina* L. form. stat. *montana* (*Ann. sc. nat. La Rochelle*, 31-32 (1898), p. 24).

Rochefort, le 8 mai 1901.

Une curieuse forme d'Euphorbia Helioscopia

Par M. H. Léveillé.

M. Mandon m'adressait en 1900, sous le nom de *Euphorbia Helioscopia* L. β. *supina* de Heldreich, une forme naine de cette espèce recueillie aux Baux (Bouches-du-Rhône), dans les pelouses derrière le village des Baux, le 29 avril 1900, par notre sympathique confrère.

Comparaison faite avec les échantillons provenant de l'Attique : collines maritimes du Pirée, recueillis et envoyés par mon éminent collègue et ami M. de Heldreich, il en résulte que la plante de Baux est bien la même que la plante d'Athènes.

La plante française est en outre très voisine de l'*E. Helioscopioides* Losc. et Pard. de la flore d'Espagne, mais la présence sur les graines de la caroncule blanchâtre verticale l'en distingue nettement.

La plante française est plus trapue que la plante grecque qui, plus élancée, présente plus souvent aussi des tiges simples.

Notes sur quelques plantes des Basses-Pyrénées

Recueillies pendant la Session de 1899

Par M. G. Rouy.

La session tenue en août 1899 dans la région montagneuse des Basses-Pyrénées a été réellement intéressante à divers points de vue.

I.

Tout d'abord, un certain nombre d'espèces, de formes ou de variétés déjà connues, mais nouvelles pour le département, ont été découvertes ou recueillies : je citerai particulièrement les suivantes en indiquant les pages des volumes parus de la *Flore de France* de Rouy et Foucaud continuée par Rouy et Camus où les botanistes pourront en trouver les descriptions :

Thalictrum pubescens Schleich. (*Fl. Fr.*, 1, p. 14) : pic de Ger.

Ranunculus pseudo-Aleæ Rouy (*Fl. Fr.*, 6, p. 460) : au col de Bitet et à la cascade de Sesque. — *Plante nouvelle pour la flore française.*

Sinapis Candollei Rouy et Fouc. (*Fl. Fr.*, 2, p. 59) : pic de Ger : raillière de Cézy ; col de Tortes.

Kernera decipiens Nym. (*Fl. Fr.*, 2, p. 205) : col d'Aubisque. — Le type *K. saxatilis* Reichb. croît non loin de cette localité, vers le col de Tortes.

Draba incana L. var. *leiocarpa* Rouy et Fouc., *D. contorta* Ehrh. (*Fl. Fr.*, 2, p. 217) : rochers entre Gourette et le pic des Moines.

Biscutella pyrenaica Huet du Pav. (*Fl. Fr.*, 2, p. 108) : pic de Ger.

Dianthus geminiflorus Lois. (*Fl. Fr.*, 3, p. 171) : du pont d'Escot à Saint-Christau, et de Pont-de-Lescun à la cascade de Lescun.

× **Dianthus Borderi** Rouy, forma × **D. occidentalis** Rouy (*Fl., Fr.*, 6, p. 462) : de Pont-de-Lescun à la cascade de Lescun.

Sagina Reuteri Boiss. var. *pedunculatis* Loscos (*Fl. Fr.*, 6, p. 462-463) : cascade de Sesque près les Eaux-Chaudes. — *Plante nouvelle pour la flore française.*

Malva moschata L. var. *integrifolia* Lej. et Court. (*Fl. Fr.*, 4, p. 31) : d'Escot à Saint-Christau.

Genista horrida DC. (*Fl. Fr.*, 4, p. 223, et 6, p. 463) : pic de Ger.

Anthyllis alpestris Heg. et Heer var. *Pyrenaica* Rouy (*Fl. Fr.*, 4, p. 289) : entre Gourette et le pic des Moines.

Astragalus campestris L. (*Fl. Fr.*, 5, p. 188) : entre Gourette et le pic des Moines.

Hippocrepis prostrata Boiss. (*Fl. Fr.*, 5, p. 304) : entre Gourette et le col de Tortes.

Rosa alpina L. var. *Malyi* Rouy, *R. Malyi* A. Kern. (*Fl. Fr.*, 6, p. 400) : bords des torrents du plateau d'Ayous.

Rosa tomentosa Sm. var. *confusa* Rouy, *R. confusa Puget* (*Fl. Fr.*, 6, p. 387) : Pont d'Enfer, aux Eaux-Chaudes.

Alchimilla glaberrima Schmidt var. *flexicaulis* G. Camus, *A. flexicaulis* Buser (*Fl. Fr.* 6, p. 447) : pont de Bious près Gabas.

Scleranthus biennis Reut. : prairies de Bious près Gabas.

× **Saxifraga patens** Gaud. : raillière de Cézy.

Asperula cynanchica L. var. *alpina* Willk. et Lge. : raillière de Cézy.

Cirsium eriophorum Scop., forma **C. turbinatum** Gillot, **C. eriophorum** var. *involucratum* Coss. (*non C. involucratum DC.*) : col de Tortes, etc.

Centaurea Debeauxii Gren. et Godr. var. *macrocephala* Pommaret : çà et là autour des Eaux-Chaudes.

Campanula Scheuchzeri Vill. : entrée des prairies de Bious-Artigues.

Antirrhinum majus L. var. *pseudo-majus* Rouy : Pont d'Enfer aux Eaux-Chaudes, et de Cap d'Aspe à Bédous.

Linaria origanifolia DC., forma **L. Lapeyrousiana** Jord. : aux alentours des Eaux-Chaudes.

Rhinanthus major Ehrh. var. *alpinus* Benth. : massif du pic de Ger et col d'Aubisque.

Galeopsis Filholeana Timb. : val de Broussette, près Gabas.

Armeria pubinervis Boiss. — Cette rare espèce paraît être assez répandue dans les hautes montagnes qui dominent les Eaux-Chaudes et les Eaux-Bonnes. Pendant la session elle a été rencontrée aux 5 localités suivantes : rochers humides du pic du Midi d'Ossau ; dépressions entre les lacs d'Ayous ; rochers du lac d'Isabe ; rochers humides entre le col de Tortes et le pic des Moines ; rochers humides du pic de Ger.

Daphne Laureola L. var. *multiflora* Rouy, *D. multiflora* Gratteloup : bois des environs immédiats des Eaux-Chaudes, avec le type.

Buxus sempervirens L. var. *lancifolia* Manceau : mêmes localités, avec le type.

Carex frigida All : cascade de Sesque près les Eaux-Chaudes.

Avena montana Vill. var. *planifolia* Willk. : massif du pic de Ger.

Asplenium Ruta-muraria L. var. *leptophyllum* Wallr : pont Hourrat près les Eaux-Chaudes, avec l'*Antirrhinum sempervirens* Lapeyr.

II.

Plusieurs des plantes recueillies dans le cours de la session peuvent donner lieu à quelques remarques ; je vais, en outre donner les descriptions de quelques plantes dont les diagnoses ont été publiées dans des ouvrages épuisés à l'heure actuelle ou que leur prix assez élevé éloigne d'un certain nombre de bibliothèques :

Lathyrus Pyrenaicus Jord. var. *stenophyllus* Rouy — Feuilles linéaires, bien plus étroites que dans le type.

× **Saxifraga patens** Gaud. *Fl. Helv.*, III, p. 92. — Dans les *Illustrationes plantarum Europæ rariorum* (fasc. 13, p. 101, tab. 308, f. 1), j'ai figuré et longuement décrit ce très intéressant hybride des *S. cæsia* L. *et aizoides* L. en lui attribuant 3 variétés : 1° *cæsioformis* Nob. = *S. cæsia* > *aizoides* ; 2° *intermedia* Nob. = *S. cæsia* × *aizoides* ; 3° *aizoidiformis* Nob. = *S. cæsia* < *aizoides*.

Cette dernière a été seule rencontrée jusqu'à présent dans les Pyrénées, où elle a été trouvée pour la première fois par de Jouffroy au val d'Illéo près Cauterets ; Bordère l'a découverte ensuite à Gavarnie, et, pendant notre session, quelques membres de l'Association, notamment M. Corbière qui me l'a communiquée, la recueillirent sur le pic de Ger, à la raillière de Cézy.

Sans parler ici trop longuement du × *S. patens*, dont on trouvera la diagnose étendue dans notre prochain tome 7 de la *Flore de France*, voici par quels caractères il se sépare des parents :

Du *S. aizoides* par les feuilles basilaires munies, au moins avant la floraison, de pores crustacés, les pétales demi-dressés, d'un jaune pâle on d'un blanc jaunâtre, 3-nerviés.

Du *S. cæsia* par la souche ± lâchement cespiteuse ; les feuilles inférieuses non imbriquées, bien moins arquées-recourbées, les pétales oblongs-obovales, d'un jaune pâle ou d'un blanc jaunâtre.

La plante des Pyrénées tient plus du *S. aizoides* ; elle peut être ainsi caractérisée : Feuilles à pores munis d'écailles crustacées très minces, presque nulles, promptement caduques ; pétales 3-nerviés, d'un jaune pâle ou jaunâtres, plus colorés que dans les 2 autres variétés.

Asperula cynanchica L. var. *alpina* Willk. et Lge. *Prodr. fl. Hisp.*, 2, p. 303 (*excl. syn. Jord.*), *non* C.-A. Mey. — Diffère du type par la taille réduite (3-8 centim.), les tiges épaisses plus robustes, plus raides, à angles gros, très prononcés, les entre-nœuds courts, les feuilles courtes, plus coriaces, ordinairement obtuses ou obtusiuscules, les inférieures obovales, les supérieures lancéolées, la corolle plus grande, d'un beau rose, à papilles denses et grosses, enfin le fruit de même plus gros et plus rugueux.

Cette plante, qui à première vue est assez distincte, ne peut cependant pas être considérée comme une sous-espèce ou même comme une forme (tel que j'ai compris ce mot dans la préface de la *Flore de France*, I, p. XI) car, placée dans d'autres conditions, elle retourne plus ou moins promptement à l'*A. cynanchica* typique des plaines ou des bas coteaux. C'est une variété qui présente les 2 sous-variétés et les synonymes suivants :

S.-var. *glabra* Nob ; *A. macroclada* Huet du Pav. *Descript.*, p. 4 ; *A. cynanchica* var. *alpina* Willk. et Lge, *l. c.*, 2, p. 303.

S.-var. *pubescens* Nob ; *A. alpina* MB. *Fl. Taur.-Cauc.*, III, p. 103 ; *A. cynanchica* var. *alpina* C-A. Mey. *Enum.*, p. 52.

Nous ne possédons en France que la s.-var. *glabra* ; la s.-var. *pubescens*, orientale, a été signalée dans les monts Rhodopes et le Caucase.

Cirsium turbinatnm et **C. Richterianum** Gillot — L'étude des formes ou variétés du *C. eriophorum* Scop. a été fâite avec soin par mon savant ami le Dr Gillot dans la *Revue de Botanique*, n° 144, année 1894, p. 282-299. Disons qu'ont été recueillies dans les Basses-Pyrénées ou les Hautes-Pyrénées, pendant la session ou hors session, les formes **C. turbinatum** Gillot (*C. eriophorum* Scop. var. *involucratum* Coss., non *C. involucratum* DC.) et **C. Richterianum** Gillot, toutes deux caractérisées par des capitules turbinés-conoïdes, la plupart munis à la base de feuilles involucrales les dépassant, le premier présentant les écailles de l'involucre dilatées-spatulées, le second les écailles linéaires-lancéolées. Sans entrer dans la description de l'intéressant article de M. Gillot, je dois déclarer pourtant que le **C. ligulare** Boiss. est une espèce de premier ordre qui ne saurait en aucune façon être rattachée, comme race ou forme, au **C. eriophorum** Scop., ni rapprochée du **C. odontolepis** Boiss.

Hieracium Burserianum Arv.-Touv. *ap.* Arv.-Touv. et Gaut. *Hieracium nouveaux* in *Bull. Soc. bot. Fr.*, XLI (1894), p. 356-357. — La diagnose de cette plante donnée par M. Arvet-Touvet (*l. c.*) permet de la distinguer de l'*H. Pyrenæum* Rouy dont elle se différencie notamment par son port se rapprochant quelque peu de celui de l'*H. boreale*, ses feuilles infé-

rieures détruites en partie au moment de l'anthèse et ne formant pas une rosette plus ou moins fournie et régulière, la tige bien plus abondamment feuillée, à villosité plus longue et plus étalée, la panicule ordinairement étroite, appauvrie, les réceptacles munis de larges soies fibrilleuses et aussi de quelques poils courts, etc. Cette forme paraît exister dans une grande partie des Pyrénées (*Basses-Pyrénées*, *Hautes-Pyrénées*, *Pyrénées-Orientales*).

Obs. — Puisque j'ai l'occasion de parler d'un Hieracium élevé au rang d'espèce par M. Arvet-Touvet, je répéterai ce que j'ai déjà imprimé dans les *Illustrationes plantarum Europæ variorum* (fasc. II, p. 13, t. 39) que le *Hieracium Bæticum* Arv.-Touv. et Reverchon *ap.* Hervier *Sur quelques plantes d'Espagne*, in *Revue générale de Botanique*, 4 (1892), p. 154, et *ap.* Arv. Touv. et Gautier, *l. c.* (1894), p. 331, est *synonyme* de l'H. **Mariolense** Rouy *Excurs. bot. Esp.*, *1879*, pars 2, p. 15. Sont également *synonymes* de ce même *H. Mariolense* Rouy les *H. Aragonense* Porta *Veget.*, p. 44, *non* Scheele, et *H. purpurascens* Porta *Veget.*, p. 45, *non* Scheele.

Pycris Pyrenaica L. — Cette espèce nécessite quelques observations.

1° Linné a décrit, dans le *Species* (éd. 1), le *Picris Pyrenaica* comme variété de son *Hieracium Pyrenaicum ;* donc le nom de *H. Pyrenaicum* Jord. (*Observ.*, fragm. 7, p. 87) tombe dans la synonymie. Je propose, pour ne pas changer l'éthymologie, le nom de **H. Pyrenæum** Rouy (*H. Pyrenæum* Jord, *non* L.)

2° Linné attribue à sa plante, qu'il cite seulement dans les Pyrénées, des feuilles sinuées-dentées (« *foliis dentato-sinuatis* ») ; il y a lieu dès lors de donner un nom à la plante des Basses-Pyrénées, où elle est d'ailleurs rare, qui présente des *feuilles toutes entières*, *lancéolées*, *très allongées* (les radicales assez semblables à celles du *Pulmonaria longifolia* Bast.), et qui offre, en outre, des *fleurs grandes*, portées par des *pédicelles* relativement *courts*, gros, *insensiblement epaissis de la base au sommet*. Je nomme ce Picris : **P. Benearnensis.**

3° Le véritable *P. Pyrenaica* L. est également distinct du *P. crepoides* Saut. bien que plusieurs auteurs considèrent les

deux plantes comme synonymes et le *P. crepoides*, de Sauter, n'est pas la plante que Koch a rattachée comme var. *crepoides* au *P. hieracioides* L. Je crois utile d'essayer, dans le tableau dichotomique suivant, de débrouiller ce petit chaos en donnant les caractères de ces diverses plantes.

1 { Pédicelles courts, gros, fistuleux, insensiblement épaissis de la base au sommet et ayant 3-4 millim. de diamètre sous la calathide ; fleurs grandes ou très grandes ; plantes très hispides vers le haut..... 2.
Pédicelles ± allongés, souvent très longs, plus grêles, épaissis seulement vers la calathide (parfois même assez peu) et ayant 1-2 millim. de diam. au sommet..... 3.

2 { Feuilles toutes entières, lancéolées, très allongées (les radicales et les caulinaires inférieures ayant de 2 à 3 décim.), planes aux bords ; plante brièvement rameuse, seulement dans le tiers ou le quart supérieur..... P. Benearnensis Rouy
Feuilles toutes fortement sinuées-dentées, ondulées aux bords, relativement courtes (les radicales et les caulinaires inférieures ayant de 8 à 12 centim.) ; plante ordinairement très rameuse dès le tiers inférieur..... P. Pyrenaica L.

3 { Feuilles caulinaires moyennes ovales-lancéolées, largement amplexicaules..... 4.
Feuilles caulinaires moyennes étroitement lancéolées, arrondies ou à peine amplexicaules..... 5.

4 { Plante robuste, de 5-6 décim., très rameuse ; feuilles grandes (8-12 cent.), fortement dentées..... P. auriculata Schultz Bip.
Plante plus grêle (2-4 décim.), peu rameuse ; feuilles médiocres (3-6 centim.), sinuées-denticulées..... P. crinita Reut.

5 { Pédicelles munis de poils blanchâtres courts, feutrés, qui les rendent subtomenteux..... 6.
Pédicelles dépourvus de poils feutrés et nullement subtomenteux, fortement hispides, ± noirâtres..... 9.

6 { Pédicelle et involucre non ou faiblement hispides..... 7.
Pédicelle et involucre nettement hispides un peu épaissis sous la calathide..... 8.

7 { Pédicelles assez fortement épaissis sous la calathide ; feuilles dentées, lancéolées-acuminées, très aiguës..... P. crepoides Saut.
Pédicelles non ou à peine épaissis sous la calathide ; feuilles lancéolées, les radicales obtusiuscules-mucronées, subentières.....
P. Villarsii Jord.

8 { Tige robuste ; feuilles grandes, lancéolées, subentières.....
P. orophila Timb.
Tige grêle ; feuilles très allongées, linéaires...P. flagellaris Timb.

9 { Feuilles caulinaires ovales, deltoïdes, courtes, profondément ondulées; pédicelles assez gros, mais non renflés sous la calathide; racine forte, à fibres subnapiformes..... P. TUBEROSA Lapeyr.
Feuilles caulinaires lancéolées, subamplexicaules, allongées, non ou á peine sinuées; pédicelles assez grêles, mais ± renflés sous la calathide; racine à fibres grêles, nullement renflées.....
P. KOCHIANA Rouy
P. crepoides *auct. mult.*

Je ne connais le *P. Benearnensis* et sa var. *altissima* que dans les Pyrénées occidentales, à Bious près Gabas et dans la forêt d'Irati; le *P. Pyrenaica* L. (*sensu stricto*) dans les Basses et les Hautes-Pyrénées, à Béost, près Laruns, à Cauterets, et à Torla dans les Pyrénées aragonaises; le *P. auriculata* dans les hautes Vosges; le *P. crinita* dans les Alpes (Viso, Lautaret, etc.); le *P. Villarsii* dans les Alpes et le Jura (1); le *P. crepoides* Saut. (*sensu stricto*) dans le Tyrol; les *P. orophila* et *flagellaris* dans les Pyrénées occidentales et centrales; le *P. tuberosa* dans les Pyrénées-Orientales et l'Ariège; enfin le *P. Kochiana* dans l'Auvergne (où a été indiqué aussi le *P. auriculata*?), les Vosges, les Alpes et la Transylvanie.

Au point de vue de la classification, il y a lieu d'admettre seulement, dans ce groupe, 4 espèces, avec 6 variétés établies comme suit :

1. — **P. Benearnensis** Rouy
2. — **P. Pyrenaica** L.
3. — **P. Kochiana** Rouy (*P. crepoides* Koch, *et auct. fere omn., non* Saut.).

β. *auriculata* (Schultz Bip.).
γ. *crinita* (Reut.).
δ. *tuberosa* (Lapeyr).
ε. *orophila* (Timb.). s.-var. *elatior* Rouy
— — s.-var. *altissima* Rouy
ζ. *flagellaris* (Timb).

4. — **P. crepoides** Saut. !

(1) A été indiqué dans les Pyrénées-Orientales; je n'ai pas vu la plante signalée sous ce nom.

s.- var. *sonchoides* (Vest),

η. *Villarsii* (Jord).

Dans la liste des plantes recueillies pendant la session, il convient de remplacer *Picris crepoides* var. *elatior* et *altissima* par *P. Kochiana* var. *orophila* s.- var. *elatior* et s.- var. *altissima*. — Les *P. Benearnensis* et *P. Pyrenaica* seront figurés dans mes *Illustrationes plantarum Europæ rariorum*, pl. 366 et 367.

Jasione humilis var. *humillima* Rouy — Variété intéressante, exactement intermédiaire entre les var. *pygmœa* Willk. *Prodr. fl. Hisp.*, II, p. 283, et *montana* Willk., *l. c*, p. 282, plus voisine de la première par le port, les folioles de l'involucre ovales-elliptiques, entières ou à peine dentées, les tiges très courtes (1-3 centim.), les capitules très petits (6-10 millim. de diam.) ; elle s'en différencie par les folioles de l'involucre non bleuâtres-violacées et les tiges plus longuement nues supérieurement.

Linaria alpina Mill. var. *gracilis* Rouy — Diffère du type et de ses variétés déjà décrites par les tiges grêles, subfiliformes, les feuilles courtes et étroites, les inférieures linéaires-oblongues, les supérieures sublinéaires, les fleurs et les capitules au moins une fois plus petites, la corolle lilacée.

Linaria Lapeyrousiana Jord. *Pugillus*, p. 129-130. — C'est la forme du *L. origanifolia* DC. qui a été récoltée pendant la session au Pont d'Enfer et sur les rochers du col de Tortes, que j'ai vue à Bédous et qui n'est d'ailleurs pas rare dans les régions montagneuse et subalpine des Pyrénées occidentales et centrales, puis moins commune dans les Pyrénées orientales. Elle se distingue du *L. origanifolia* par les fleurs fortement colorées, une fois plus grandes, l'éperon subarrondi à la base mais très aplati-déprimé vers le sommet, les graines deux fois plus grosses, etc.

Euphrasia Willkommii Freyn *in Flora*, 1884. — Grâce à la clef analytique donnée par M. de Wettstein on distingue facilement l'*E. Willkommii* caractérisé comme suit : Feuilles caulinaires supérieures, bractées et calices visiblement munis de poils glandulifères épars; corolle petite (5 millim. de long), à tube

ne s'allongeant pas vers la fin de l'anthèse, à lèvre supérieure violacée ou lilacée, la lèvre inférieure étant jaune striée de violet foncé. J'ajouterai que l'*E. Willkommii* présente des tiges de 1-2 décim., très grêles, simples ou rameuses (et alors à rameaux subfiliformes, allongés), des grappes florifères lâches, interrompues, des capsules oblongues plus courtes que les dents du calice cuspidées, enfin que les feuilles inférieures sont à dents obtuses, la terminale arrondie, tandis que les supérieures sont à dents latérales aiguës ou aristées, la terminale acutiusculemucronée.

L'*E. Villkommii*, plante alpine ou subalpine qui doit être, selon moi, rattachée comme forme à l'*E. minima* Jacq, n'était connue que dans les Hautes-Pyrénées ; je l'ai recueillie au-dessus du pont de Bious près Gabas en montant au cirque d'Ayous.

Orobanche Castellana Reut. *ap.* DC. *Prodr.*, XI, p. 29. Cette espèce constituait, avec le *Cirsium rufescens* Ram. vainement cherché aux localités indiquées par Gaston Sacaze et par l'abbé de Lacroix, l'une des grandes raretés de la session. Loret l'avait récoltée près de Gabas, il y a plus de 50 ans, et on pouvait craindre qu'elle eût disparu. Mais il n'en était heureusement rien, et j'ai eu la bonne fortune de la retrouver la veille de la séance de clôture, ce qui m'a permis d'en distribuer un exemplaire, parfois bien modeste il est vrai, à tous ceux de mes collègues qui ont pu rester jusqu'à la fin de nos excursions.

L'*O. Castellana*, dont Gabas reste jusqu'à présent la seule localité française, est parasite chez nous sur le *Digitalis purpurea* L. ; en Espagne c'est sur les racines du *D. Thapsi* L. qu'elle vit. Elle constitue, à mon avis, une sous-espèce de l'*O. amethystea* Thuill. et je ne crois pas pouvoir mieux faire que de reproduire ici la diagnose et l'observation que j'ai publiées dans les *Illustrationes plantarum Europæ rariorum* (fasc. 14, p. 113) avec une planche (tab. 343) représentant la plante parasite sur les racines du *Digitalis*.

Scapo violaceo-purpureo aut albicanti-carneo robusto anguloso 25-45 centim. alto ut bracteis lanceolatis flores subæquantibus pilis articulatis glandulosisque hirsuto-furfuraceo squamis ovato-oblongis subadpressis prædito. *Sepalis plurinerviis*

inæqualiter bifidis, *laciniis e basi late ovata lanceolato-attenuatis. Corollæ albido-ochroleucæ* superne violaceo tinctæ *rarius rubescentis* (nunquam lilacinæ aut totæ violaceæ) *campanulato-cylindricæ regulariter dorso a basi ad apicem curvatæ*, extus pilis glanduliferis adspersæ labiis in æqualiter denticulatis, superiore galeato apice sursum suberecto profunde bilobo lobis latis rotundatis, inferiore lobis rotundatis concavo-cochleatis intermedio majore. *Staminibus* basi parum hirtulis *infra tubi medium insertis*. Stylo glabro, apice parce glanduloso, stigmate atro-violaceo leviter bilobo. — *Ad radices* Digitalis Thapsi *aut* D. purpureæ.

Hab. — Espagne : *Nouvelle-Castille* : près de l'Escurial (*Reuter*), sur le *Digitalis Thapsi* L. ; France : *Basses-Pyrénées* : près de Gabas (*Loret*, *Rouy*), sur le *Digitalis purpurea* L.

Diffère de l'*O. amethystea* Thuill., dont il est pour nous une sous-espèce et auquel M. Beck (*Monogr. Gatt.* Orobanche, p. 230) le rapporte avec doute comme synonyme, mais sans l'avoir vu vivant, par les *sépales plus larges à divisions atténuées-lancéolées* (et non contractées en pointe subulée ou même filiforme) la *corolle* plus *large*, *cylindrique-campanulée*, *régulièrement recourbée* sur le dos de la base au sommet, *à courbure presque médiane* (et non étroite presque tubuleuse, à courbure rapprochée de la base de la corolle dont la partie supérieure est à peu près droite), par la couleur de la *corolle d'un blanc jaunâtre ou rougeâtre*, nullement bleuâtre, enfin par une *plante nourricière différente* qui, jusqu'à présent, est toujours un *Digitalis*, soit le *D. Thapsi* L., soit le *D. purpurea* L.

Globularia gracilis Rouy et Richter *ap.* Rouy, *Illustrationes plantarum Europæ rariorum*, fasc. X, p. 81, t. 245, f. 2 — Differt a *G. nudicauli* L : *Habitu valde humiliore, caudice suffrutescente* ; *foliis minoribus* (ut in typo integerrimis obtusissimis non emarginatis, nec mucronatis, nec tridentatis) ; petiolis fere tenuibus ; *pedunculo* (scapiformi) *gracillimo* etiam aphyllo, rarius superne unibracteato ; *capitulis subduplo minoribus*.

Hab. — France : *Basses-Pyrénées* : Orineille, Saint-Michel et au mont Orisson, près Saint-Jean-Pied-de-Port (*Richter*), les Eaux-Chaudes (*Rouy*).

Ce Globularia n'est, pour nous, qu'une « *forme* » du *G. nudicaulis* dont il a l'involucre glabre ainsi que le réceptacle et les calices divisés seulement jusqu'au quart supérieur, la corolle à lèvre supérieure presque nulle, mais il en est tellement distinct à première vue par la gracilité de toutes ses parties et sa souche suffrutescente que M. J. Richter l'avait d'abord pris pour le *G. tenella* Lange, forme du *G. Willkommii* Nyman.

Le *G. gracilis* est assez semblable, comme port, au × *G. Fuscensis* Giraudias (*G. nana* × *nudicaulis*) et au × *G. Gallisieri* Giraudias (*G. nana* × *Willkommii*,) mais ceux-ci s'en séparent, à premier examen, par les folioles de l'involucre ciliées, le réceptacle pubescent, les calices velus, divisés environ jusqu'au milieu, la corolle à lèvre supérieure plus égale et plus longue, etc.

Sparganium Borderi Focke *in Verh. Nat. Ver. Brem.*, V (ann. 1878), p. 409. — Se sépare du *S. affine* Schnitzl. (S. *natans* G. et G., *non* L.), dont on doit l'admettre comme sous-espèce, par les feuilles moins fortement nerviées et à nervures moins nombreuses, les *capitules* plus *petits, moins multiflores, les mâles* ordinairement *solitaires*, *les femelles* plus *brièvement pédunculés*, les *fruits ovoïdes* (de même pédicellés) *atténués en un bec égalant environ les deux tiers de leur longueur.*

Cette plante, jusqu'à présent particulière aux Pyrénées et qui est le *S. natans* Benth. *Cat. pl. Pyr.*, *non* L., le *S. affine* var. *Borderi* Gaut. *Fl. Pyr. Orient.*, doit n'être pas très rare dans les lacs des Pyrénées depuis les montagnes des Eaux-Chaudes jusqu'au massif du Carlitte. Je la possède des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, et j'appelle sur elle l'attention de ceux de nos confrères qui ont l'occasion d'explorer les lacs Pyrénéens de la Haute-Garonne et de l'Ariège.

Asplenium Ruta-muraria L. var. *leptophyllum* Wallr. (Cf. Milde *Filices Europ. et Atlant.*, p. 77). — Variété se séparant du type par les feuilles atteignant de 10 à 15 centim., à pétiole allongé, à limbe ovale ou ovale-lancéolé, tripinnatiséqué, à segments ultimes étroits, allongés, rhomboïdes-sublancéolés, légèrement crénelés.

EXCURSIONS BATOLOGIQUES

dans les Pyrénées

Par M. H. Sudre

Vallées d'Aure (Hautes-Pyrénées), **d'Ossau** (Basses-Pyrénées), **de Luchon** (Haute-Garonne), etc...

Avant d'exposer les résultats de mes nouvelles recherches batologiques dans les Pyrénées, je crois utile de compléter les observations générales que j'ai présentées au début de cette étude, afin de justifier la création des nombreuses formes que l'on trouvera signalées dans mon travail.

Lorsqu'on compare attentivement les *Rubus* pyrénéens à ceux qui proviennent d'une autre région de la France, aux *Ronces vosgiennes* de M. l'abbé Boulay par exemple, on ne trouve qu'un petit nombre de spécimens qui puissent être sûrement identifiés. « Aucune de vos nombreuses formes de *R. macrophyllus* W. N. n'est réellement identique à celle que nous avons dans le Nord, dans l'Est et en Allemagne » m'écrivait l'an dernier M. Boulay. Ne pourrait-on pas se borner à rattacher les formes que l'on rencontre à quelques espèces principales et tout désigner à l'aide d'un petit nombre de noms? Je reconnais que la détermination des *Rubus* ramenée à l'attribution d'un nom choisi parmi trente ou quarante termes spécifiques serait considérablement simplifiée et à la portée des botanistes les plus inexpérimentés. Mais celui qui chercherait à comparer les spécimens ayant ainsi reçu une même dénomination se trouverait en présence d'éléments extrêmement disparates et, dans la plupart des cas, nullement comparables. Le résultat de cette réduction à outrance, qu'il est un peu de mode de pratiquer aujourd'hui, serait d'augmenter la confusion qui ne peut manquer de régner dans un groupe essentiellement critique tel que le genre *Rubus*.

Le nombre et les caractères des espèces collectives ne pourront être établis d'une façon à peu près définitive que lorsque l'étude détaillée des Ronces qui peuplent une très grande région aura été faite. Il importe donc de procéder tout d'abord à l'analyse minutieuse des formes que l'on rencontre, de réunir un nombre aussi grand que possible de matériaux, non pas seulement pour en donner une longue et sèche nomenclature, mais afin que les relations entre ces diverses formes puissent être sûrement établies. Les lois de la nature ne se dégagent-elle pas de la coordination intelligente d'un grand nombre de faits ?

A mesure que les éléments d'étude s'accumulent, on reconnaît que certaines espèces végétales qui paraissaient d'abord bien tranchées sont reliées par une foule de formes intermédiaires, et il devient impossible de les distinguer par des caractères différentiels absolus. Je sais bien que certains botanistes, en présence de la prodigieuse diversité des combinaisons qui se rencontrent dans la nature, expliquent simplement ces faits en attribuant à l'hybridité la production des formes de transition. Pour eux les espèces sont essentiellement stables; les intermédiaires qu'elles peuvent présenter ne sont que des hybrides. Je suis loin de méconnaître l'importance de l'hybridation. J'ai observé dans le genre *Rubus* une foule de formes dont la production par croisement n'est pas douteuse, et en ai déjà signalé un certain nombre ; mais je ne saurais, à l'exemple de quelques botanistes actuels, voir des hybrides partout et considérer comme produits de croisement des plantes à pollen presque parfait et dont la large dissémination est depuis longtemps constatée. Beaucoup de formes de transition ont une aire de dispersion relativement grande et se rencontrent là où ne croissent aucune des espèces qu'elles relient : leur attribuer une origine hybride, c'est faire une hypothèse que rien ne justifie.

Si mes recherches avaient pour résultat d'établir d'une façon définitive que nos *Rubus* actuels présentent entre eux une parenté très étroite et sont reliés par une série ininterrompue de formes passant insensiblement des unes aux autres, il faudrait bien admettre que les espèces, obligées sans doute de s'adapter aux conditions ambiantes, ont dû se transformer progressivement,

Faudrait-il en conclure qu'il n'y a dans le sous-genre *Eubatus* qu'un nombre très restreint d'espèces? Je ne le pense pas. Les *Rubus* d'une même section donnent en se croisant des produits à stérilité partielle et très souvent complète, et, bien que la production d'hybrides inféconds ne soit pas un criterium absolu pour la distinction des espèces, il est permis de croire qu'il existe dans le genre *Rubus* un assez grand nombre de groupes spéciques.

Les *Rubus* mentionnés dans ce troisième fragment de mes notes ont été récoltés en 1899 et 1900. Ils proviennent de la haute vallée d'Ossau (*Basses-Pyrénées*), de la vallée d'Aure (*Hautes-Pyrénées*), de la vallée de Luchon (*Haute-Garonne*) ou des *Pyrénées-Orientales*.

La première région, que j'ai visitée succintement lors de la session de notre Association aux Eaux-Chaudes, est généralement calcaire et peu riche en *Rubus*. Je n'ai exploré que les environs des Eaux-Bonnes et la vallée du gave d'Ossau en amont de Laruns. Cette partie du département des Basses-Pyrénées est peu éloignée de Cauterets (30 kilomètres environ à vol d'oiseau), et j'ai été heureux d'y rencontrer un certain nombre de formes identiques à celles que j'avais observées pour la première fois aux environs de cette dernière station thermale, en particulier les R. *alpinus*, *insuetus*, *saxetanus* et *pyrenaicus*.

La vallée d'Aure, peu connue des botanistes et en grande partie inexplorée, est certainement l'une des plus belles des Pyrénées françaises. Le sol, en amont d'Arreau, est le plus souvent de nature schisteuse, et la flore batologique en est extrêmement variée. Les formes discolores, qui remontent bien haut le long des nestes d'Aure et de Louron, s'y rencontrent avec les espèces glanduleuses des hauts vallons voisins ; elles ont produit de nombreux hybrides, souvent très embarrassants. J'ai visité toute la région comprise entre Sarrancolin et Aragnouet ainsi que les vallées adjacentes d'Aulon, de Barrancoueu, de Rieumajou, de Louron, du Lastic et la gorge calcaire d'Ardengost. J'ai récolté là un grand nombre de formes que je n'avais jamais rencontrées ailleurs et qui sont caractéristiques de cette intéressante partie des Pyrénées.

La vallée de Luchon est peu éloignée de la précédente. Elle est particulièrement riche en *Rubus* à partir de Bagnères et en amont, là où le sol est siliceux et couvert de forêts. Quelques-unes des formes dominantes de la vallée d'Aure s'y retrouvent, mais en petite quantité, tandis que d'autres *Rubus* qui m'avaient paru rares ailleurs y croissent en grande abondance, à côté d'un certain nombre de formes purement locales, mais très remarquables, le R. *Timbal-Lagravii* P.-J. M. par exemple. Là encore se rencontrent à chaque pas, dans le voisinage de ronces bien fertiles et à pollen souvent presque parfait, des formes insolites, ordinairement stériles, à pollen très irrégulier, dont l'origine hybride paraît incontestable. J'ai exploré toute la vallée de la Pique en amont de Lège, et les vallées voisines d'Oueil jusqu'à St-Paul, de Larboust, de Burbe, de l'Hospice et du Lys.

Si les vallées précédentes méritent à tous égards l'attention du batologue, il n'en est pas de même de celles de la Têt et du Tech (*Pyr.-Or.*), qui sont d'une extrême pauvreté en *Rubus*. Cela paraît dû à la sécheresse et à l'aridité du terrain, à la nature du sol, fréquemment calcaire, et surtout à l'absence de grandes forêts. Les *R. ulmifolius* Schot. et *cæsius* L. forment à peu près toute la végétation batologique de cette région si riche à d'autres points de vue.

Sect. I — Suberecti Müll.

R. SULCATUS Vest. *in* Tratt. *Ros. Mon.* III. *p.* 42; Focke *Syn.* p. 119; N. Boul. *Fl. Fr.* VI, p. 41.

J'ai reçu dernièrement d'Allemagne de nombreux spécimens de cette espèce. Le turion n'est pas toujours nettement canaliculé et montre parfois des faces presque planes avec des angles très obtus, même sur des spécimens vigoureux. Le *R. sulcatus* Vest. diffère du R. *nitidus* W. N. surtout par ses folioles longuement et insensiblement acuminées et par son inflorescence étroite, presque simple, ordinairement allongée. La var. *umbrosus* de mon *R. lætevirens Rub. Ariège* p. 36, paraît devoir être rattachée au *R. sulcatus* bien que ses turions aient des faces presque planes. Cette plante est à peu près identique au n° 10398 de l'*Herb. Eur.* de M.

Bænitz portant le nom de *R. sulcatus* f. *canescens* Kretzer, et remarquable par ses turions à faces planes, ses folioles simplement dentées, son inflorescence inerme, étroite, et ses fleurs d'un beau rose. Le *R. lætevirens* Sud. *l. c. p.* 35, a des turions à faces un peu excavées, et, bien que son inflorescence soit moins allongée et parfois composée, il ne paraît pas spécifiquement distinct de la forme de la vallée de Mérens. Je crois qu'il doit être aussi subordonné au *R. sulcatus;* il est reconnaissable à ses aiguillons forts, nombreux, crochus sur les pétioles ; à ses folioles caulinaires terminales suborbiculaires et à sa denticulation composée et très irrégulière. Comme il existe déjà un *R. lætevirens* Progel, je désigne la plante des forges d'Orlu sous le nom de **R. sulcatus** Vest. var., var. *apricus*.

(*A suivre*).

A propos du Nouveau Code Botanique de Berlin.

Lettre de M. Ern. Malinvaud, a M. H. Léveillé.

Monsieur le Secrétaire général,

Le numéro 41, dernier paru 1er mai 1901, du *Bulletin de l'Association française de botanique* renferme, sous le titre de « Le nouveau Code botanique de Berlin » une copie de la traduction française due à M. Briquet du document ainsi qualifié (1), « ....rédigé, dit l'auteur de l'article, par les botanistes les plus éminents de ce grand centre scientifique... La reproduction de ce document, est-il dit plus loin, semble d'autant plus opportune qu'il est singulier de constater qu'aucune Revue française ne l'a fait connaître ni même analysé, malgé le très grand intérêt qu'il présente... » Une aussi absolue prétérition pour un document de cette importance s'expliquerait en effet difficilement ; heureusement il n'en est rien. Il en a paru depuis longtemps déjà, dans notre pays, au moins deux traductions françaises, indépendantes

(1) Le titre exact est (en français) : *Règles de Nomenclature pour les botanistes attachés au Jardin et au Musée royaux de Botanique de Berlin.*

l'une de l'autre et toutes les deux de celle de M. Briquet. On les trouvera dans le *Journal de Botanique* de M. Louis Morot (tome XI, 1897, p. 332) et dans le *Bulletin de la Société Botanique de France* (vol. XLIV, 1897, p. CCXCVIII) (2). Nous croyons d'ailleurs que, si l'on compulsait les nombreux périodiques français consacrés aux sciences naturelles, on y découvrirait d'autres mentions ou analyses des *Nomenklaturregeln* du code berlinois ; mais jusqu'ici, à notre connaissance, M. Briquet est le seul qui en ait traduit en même temps l'introduction, où l'on peut lire une éloquente et formelle désapprobation du trouble jeté dans la nomenclature botanique par les procédés intransigeants de quelques novateurs. Nous empruntons à cette traduction les passages suivants.

La voie inaugurée par les réformateurs intransigeants *ne peut pas être poursuivie* (3). Avec les résultats que le développement logique de la réforme commencée en Allemagne a produits aux Etats-Unis, nous en sommes venus au point que les termes employés par certains botanistes américains ne sont plus compris parmi nous, et, ce qui est pire, qu'il n'existe parfois pas de clef pour résoudre ces énigmes. Ce résultat montre vers quelle confusion nous marchons.

Pour nous, les noms de plantes ne constituent qu'un moyen pour atteindre un but et ne sont pas eux-mêmes un *but de recherches*, dont l'exécution est devenue un sport. Nous voulons nous faire comprendre les uns des autres au moyen des noms, et nous ne voulons pas faire d'abord des efforts particuliers et gaspiller notre temps pour traduire des vocables inconnus en langage connu. C'est pourquoi notre but est de rester aussi conservateur que possible et, lorsqu'on fait une réforme, *de sauver tout ce qu'il est possible de l'état antérieur des choses*..

Le maintien de l'ancienne nomenclature a en botanique une tout autre signification que dans n'importe quelle autre branche des sciences naturelles.... La nomenclature en botanique scientifique joue un rôle important dans l'horticulture, la science forestière, l'agriculture et la connaissance des drogues et tous les dérangements qu'elle subit y sont ressentis... Chaque changement peut produire des confusions fâcheuses et même causer des pertes matérielles.

(2) Nous avions précédemment fait connaître et analysé ce document dans une séance de la session de Barcelonnette (compte rendu, p. CXXXIV).

(3) Les mots soulignés par l'emploi d'italiques le sont dans le texte original.

.... Ne serait-ce pas ouvrir un abîme si on produit un trouble continuel dans la nomenclature par des tentatives de réforme, et surtout si on nous menace d'une révolution dans les désignations. Un danger de ce genre doit être conjuré, *même au risque de nous voir taxés d'inconséquence par les réformateurs intransigeants.* Nous chargerons allègrement ce reproche sur nos épaules, si nous savons que nous exerçons une action utile en appliquant moins sévèrement un principe abstrait.. .. Le principe qui, poussé à l'extrême, a entraîné aux conséquences les plus désastreuses, c'est celui de la stricte priorité.

Ernest MALINVAUD.

Un Ranunculus nouveau pour l'Equateur.

Nous recevions il y a environ trois ans du R. P. Sodiro de Quito, un *Ranunculus* que nous n'avons pu identifier et dont nous donnons la diagnose à titre d'espèce provisoire :

Ranunculus Sodiroi *nov. sp.* — Radicibus fibrillosis ; caule ascendente, persaepe radicante, sat excelso ; foliis sat amplis tripinnatis, glabris, plerisque radicalibus, longissime petiolatis, petiolis villosis vel pubescentibus ; superioribus ceteris conformibus ; sepalis reflexis ; petali lutei integri sepala superantibus : achœniis in rostrum elongatum productis, virido-fuscis et velutinis.

In pratis palustribus prope Quito. —A. Sodiro S. J. legit.

Se rapproche comme port du R. acer L. Plante facilement reconnaissable à ses feuilles composées de 7 segments trilobés-pennatifides régulièrement espacés, tous semblables et à divisions d'égale grandeur.

H. LÉVEILLÉ.

Le Secrétaire général, Gérant du « Bulletin » : **H. LÉVEILLÉ.**

Imprimerie de l'Institut de Bibliographie (Ancienne Maison Monnoyer). — VI-1901.